

Berl'info

NOV
2023



Berl'info N°05/2023
Editeur responsable : Administration communale - Rue Antoine Dodion, 10 - B-4267 BERLOZ
Tel 019/33.99.99 - Fax 019/33.99.88 - www.berloz.be



MARCHÉ DE NOËL A LA SALLE "LI VI QUAREM"



RUE DE L'ÉGLISE, 6
4257 BERLOZ

SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 16 À 21 H
DIMANCHE 26 NOVEMBRE DE 14 À 19 H

VISITE DE SAINT-NICOLAS
PETITE RESTAURATION ET FOODTRUCK

ENTRÉE GRATUITE

UNE ORGANISATION DE JANINE FRAIPONT ET DOMINIQUE
SALMON





COMMUNE DE BERLOZ

BOURSE AUX LIVRES 2023

Ouvert à tous et à
toutes !

19 novembre 2023

9h30–16h

Salle Li Vî Qwarem
6, rue de l'Eglise
4257 CORSWAREM

Informations:

biblio.berloz@gmail.com

019/54.68.34 (uniquement le
mercredi entre 13–19h)

Des livres à petit prix
pour toute la famille !

Bar

Espace enfants

Tombola gratuite
(nombreux lots !)

La biodiversité dans ma commune

Invitation
Samedi
25
Novembre
10h
La Berle
Rue Richard Orban, 1

Editeur responsable : Administration Communale de Berloz, Rue Antoine Dodion, 10, 4257 Berloz

pensées cal bicolores@plombierestourisme

Bienvenue à tou.te.s

Que feriez-vous pour la nature à Berloz ? 

**Dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité
la commune organise une rencontre citoyenne pour échanger sur les
actions réalisées & évoquer les projets pour l'avenir !**

Inscription souhaitée auprès de :



JESSICA PUFFET

Service environnement
jessica.puffet@berloz.be
019 33 99 87



4

Semaine de l'arbre 2023



La commune de Berloz participe à la « Semaine de l'Arbre en Wallonie » avec le soutien du Service public de Wallonie.

En 2023, la Semaine de l'Arbre met à l'honneur la haie pour son rôle de protectrice des sols.

Les haies augmentent la fertilité de nos sols, protègent les terrains inclinés des coulées de boues, limitent les risques d'inondations...

Pour toutes ces raisons, les haies se montrent une nouvelle fois de véritables alliées.

Au Programme de cette semaine :

Le mercredi 22 novembre 2023 de 15h30 à 17h00 : Poussez la porte de la bibliothèque communale qui se situe à la Berle, rue Richard Orban, 1 à Berloz, et joignez-vous à nous pour un moment récréatif autour de jeux de société orientés nature. Inscription obligatoire auprès de Jessica PUFFET 019/33.99.87 – jessica.puffet@berloz.be

La bibliothèque sera également accessible **de 15h30 à 19h00** et plusieurs livres concernant la biodiversité y seront mis à l'honneur.

Le samedi 25 novembre 2023 de 8h30 à 12h00 : Nous vous attendons à la Berle, rue Richard Orban 1 à 4257 Berloz avec au programme de cette matinée :

- Distribution gratuite de plants de haies, choix parmi dix espèces différentes et présence permanente de notre ouvrier spécialiste en horticulture (renseignements, conseils...)
- A 10h00 : rencontre citoyenne pour échanger sur les actions à réaliser et évoquer les projets pour l'avenir – Inscription auprès de Jessica PUFFET 019/33.99.87 – jessica.puffet@berloz.be
- Animations diverses autour de la biodiversité en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval, la Fondation rurale de Wallonie et Adalia 2.0.

2023
ANNÉE DE LA
HAIE
- PROTECTRICE DES SOLS -

Samedi 29 novembre 2023 - 8h30-12h00
Distribution de plants
Berloz - La Berle

ENVIRONNEMENT.WALLONIE.BE/SEMAINE-ARBRE

© 2023 11802147 - Edition responsable. Photo: J. J. B. / J. J. B. / J. J. B.

Un service pour l'enlèvement de vos encombrants

Vous avez des objets encombrants à éliminer ?

Il vous est possible de faire appel aux services de la Ressourcerie du Pays de Liège.

Sur un simple appel téléphonique, la Ressourcerie reprend, à domicile, tous vos encombrants, meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselles, outils, bois, métaux, plastiques, en bon ou mauvais état. Les objets en bon état pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur d'autres personnes.

Ces enlèvements ont lieu à dates fixes et un rendez-vous doit être pris au minimum 1 semaine avant la date choisie.

Pour l'année 2024, les dates de collectes sur le territoire de la commune de Berloz seront le 04/03/2024, 03/06/2024, 02/09/2024 et le 02/12/2024.

Le montant de la redevance est fixé par inscription à 20,00 €. Toutefois, la première inscription est gratuite pour un volume gratuit de 3m³. Les m³ supplémentaires (au-delà des 3m³ gratuits) d'encombrants seront facturés. La redevance est payable en 1 fois sur base d'une facture annuelle établie par l'administration communale, laquelle reprend les passages effectués.



COMMENT PROCÉDER ?

- Vous appelez le 04/220.20.00 ;
- Vous prenez rendez-vous à une date de passage qui vous convient (minimum 1 semaine avant la date choisie) ;
- Vous donnez une liste de vos encombrants la plus complète possible afin que le service collecteur estime le volume de déchets encombrants ménagers à enlever ;
- Vous placez vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble sur votre propriété (pas sur le trottoir) le jour convenu ;
- Vous groupez les pièces multiples (lier les planches, placer les petits bibelots et objets dans des caisses en carton...);
- Attention : Le jour de la collecte, si le volume d'encombrants ménagers à enlever est supérieur de plus d'un m³ par rapport au volume initialement défini, le surplus ne sera pas enlevé et devra faire l'objet d'une demande de collecte ultérieure.



Stop pub

Votre boîte aux lettres est souvent encombrée par des prospectus, des publicités ou des journaux qui vous sont distribués gratuitement, sans que vous ne l'ayez demandé.

Chaque année, entre 25 et 40 kg de ces « toutes-boîtes » parviennent chez vous. Refuser des imprimés, c'est poser un geste favorable pour l'environnement. Apposer un autocollant « Stop Pub », c'est donc prévenir la production de déchets et éviter un gaspillage inutile.

Vous ne les lisez pas ? Vous ne souhaitez plus les recevoir ?

Apposer l'autocollant "STOP PUB" sur votre boîte aux lettres !

De nouveaux autocollants STOP PUB sont disponibles, vous les trouvez dès à présent :

- Dans les 11 Espaces Wallonie ;
- Dans les 16 Guichets Énergie Wallonie ;
- Dans les bureaux de poste ;
- À l'administration communale.

Les personnes rencontrant des difficultés à se rendre dans l'un des endroits de distribution proposés et les personnes à mobilité réduite peuvent commander les nouveaux autocollants STOP PUB en envoyant une demande à ediwall@spw.wallonie.be.



Give-Box : La « boîte à donner » pour vos libre-échanges

Notre commune vous invite à donner une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus grâce à notre « Give-Box » ou « Boîte à donner ».

Une Give-Box est un lieu de libre-échanges : DONNER et PRENDRE gratuitement !

Comment ça marche ?

- Chacun peut donner, plutôt que le jeter, un objet en bon état de fonctionnement dont il n'a plus besoin.
- Chacun peut prendre gratuitement et sans obligation de donner en échange.

La Give-Box contribuera à donner, à bon nombre d'objets, une deuxième vie en faisant plaisir à un passant, dans une **volonté de consommer durablement et différemment**.

Faire vivre la Give-Box c'est refuser la surconsommation et favoriser l'économie collaborative.



Que dépose-t-on ?

Les objets devenus inutiles pour vous : les jeux des enfants qui ont grandi, vos livres déjà lus, votre ancienne vaisselle... Mais attention, pas de vêtements, pas de denrées alimentaires ni de produits de soin.

Où la trouve-t-on ?

La Give-Box est accessible à l'administration communale de Berloz, rue Antoine Dodion 10 à Berloz :

Le lundi :

de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Le mardi, jeudi et vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00

Le mercredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Wallonie



La carte du réseau cyclable utilitaire du territoire du GAL est publiée !

Les bienfaits de la pratique du vélo au quotidien ne sont plus à démontrer, tant en termes de santé, d'environnement et de climat que de bien-être.

Intégrer le vélo comme moyen de déplacement dans sa vie de tous les jours, tel est l'objectif du projet de **réseau cyclable utilitaire** porté par le GAL jesuishesbignon.be et ses 11 communes partenaires depuis 2016.

Faire ses courses, se rendre au travail, à la salle de sport, à l'école, rendre visite à un proche ou encore rejoindre un arrêt de bus ou une gare, autant de déplacements qui peuvent, bien souvent, s'effectuer dans un périmètre accessible à vélo.

Afin d'amorcer ce changement de pratiques de mobilité, un réseau cyclable a été élaboré avec une vision supra-communale sous la coordination du GAL Jesuishesbignon.be. Des groupes de travail, constitués des communes (élus locaux et conseillers en mobilité), des Commissions locales de citoyens et du Gracq, ont établi les tracés, sur carte, en fonction de 5 critères : *la sécurité, la*

rapidité, la cohérence, le confort et l'agrément. Les itinéraires ont ensuite été testés sur le terrain par des citoyens volontaires. Les carrefours et traversées dangereuses ont été identifiés.

La carte du réseau est disponible gratuitement en version papier à l'accueil des administrations communales du territoire du GAL ou consultable en version dynamique via la page www.jesuishesbignon.be/reseaucyclable/



Ce réseau, même s'il n'est, à ce stade, pas entièrement sécurisé pour les modes doux, constitue une première étape pour amorcer un changement de pratiques de mobilité. Sa sécurisation est progressive, grâce à des aménagements destinés aux cyclistes, mis en place par les autorités locales et régionales. Il dispose déjà de nombreux chemins réservés et de voiries apaisées. Une étude, menée par un bureau spécialisé en mobilité, vient compléter cette carte et sera finalisée à l'automne 2023.





Repas des aînés


CCCA BERLOZ

Pour les Berlozien(ne)s de 55 ans et plus

Suivi d'une animation musicale

du groupe "Les Altesses"

Le 9 décembre 2023

A la salle Li Vî Qwarem
rue de l'Eglise, 6

Repas de 12h00 à 14h00

Animation musicale de 14h00 à 17h00

Repas + animation musicale : 20 €

Animation musicale seule : 5 €

Menu

Apéritif - entrée au choix : pâté sur lit de salade ou
pêche au thon - vol-au-vent maison - tiramisu et café

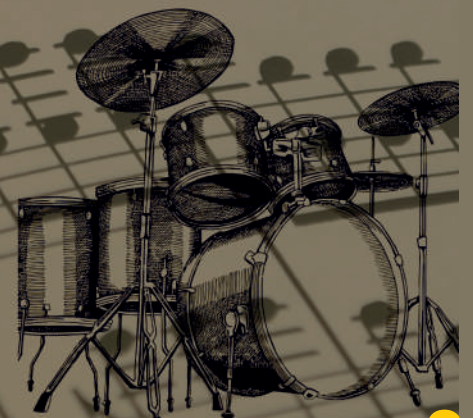
Réservation OBLIGATOIRE pour le 1er décembre 2023



Infos et réservations :

- | | | |
|-------------------|---------------|--------------------------|
| • Francy Loix | 0477/89.75.18 | francyloix@hotmail.be |
| • Sonia Vermeire | 0499/15.48.16 | sonia.vermeire@skynet.be |
| • Baudouin Collin | 019/32.79.08 | alpeberloz@hotmail.com |
| • Cathy Legros | 0473/73.14.82 | legrosc@yahoo.fr |

ATTENTION : nombre de places limité





Cher voisins et voisines, bonjour !

Je m'appelle Samaël, et comme vous, je vis sur la jolie commune de Berloz. J'ai 5 ans et demi et je suis atteint d'un syndrome génétique très rare appelé le Syndrome de Smith Kingsmore. Ce syndrome entraîne chez moi un polyhandicap... Quel drôle de mot !

En résumé, j'ai de gros retards moteurs, on me déplace en fauteuil roulant. J'ai également des retards cognitifs, je ne sais pas parler et je n'ai pas encore d'autre moyen de communication alternatif. J'ai également des troubles autistiques ainsi que de l'épilepsie. Cependant, comme vous le voyez sur la photo, je suis un petit garçon plein de vie, souriant et j'entends souvent dire autour de moi que je suis persévérant et courageux.

Je fréquente un centre de jour spécialisé, aux mêmes horaires qu'une école. J'y reçois chaque jour mes séances de kiné, de logo, d'éducation conductive, de psychomotricité, etc. Deux fois par an, papa et maman m'emmènent en rééducation intensive dans un centre renommé près de Barcelone en Espagne. C'est à chaque fois 15 jours très éprouvants mais les résultats sont là et je reviens toujours avec de nouveaux acquis, que je continue, bien sûr, à travailler à mon retour.

J'ai besoin au quotidien de beaucoup de matériel, mon fauteuil roulant mais aussi des attelles pour me tenir debout, un siège wc adapté, un lit sécurisé, etc. Malheureusement tout cela a un coût élevé et n'est pas toujours pris en charge. Maman rêve d'un brancard de douche adapté, pour que le bain soit plus confortable pour moi et aussi pour son dos.

Mon siège auto devient petit et les sièges adaptés sont un énorme budget.

Bref, pour nous aider à financer tous ces surcoûts liés à mon handicap, CAP'ABLE ASBL est née en 2021 afin d'organiser des récoltes de fonds pour continuer à m'offrir le meilleur. Pour que je puisse continuer à fréquenter ce super centre, continuer à me rendre en Espagne, être bien installé tant dans la salle de bain que dans l'auto ou ailleurs.

Et oui, maman et papa ils rêvent grand pour moi, pour mettre un maximum de chances de mon côté pour l'avenir ! Et là, ils ont besoin de vous !

Le week-end des 16 et 17 décembre, aura lieu notre **Boutique Éphémère de Noël Caritative** à la Salle Li Vî Qwarem à Corswarem (voir affiche ci-après). Une merveilleuse petite boutique de produits artisanaux et locaux, l'endroit rêvé pour dénicher vos cadeaux de Noël! Mais aussi un bar et de la petite restauration, des ateliers (culinaires, créatifs et couture) et le samedi soir un blind test ! Sans oublier dimanche notre petite chorale, spécialement créée pour l'occasion et, qui sait, peut-être aurez-vous la chance de prendre une photo avec Papa Noël !

Bref, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts! Une super occasion de se retrouver ensemble, petits et grands, ordinaires et extraordinaires lors d'un week-end axé sur la solidarité. Et nous, on y croit à cette solidarité, parce que c'est bien connu, seul on va plus vite mais ensemble, on ira plus loin !

En espérant vous rencontrer ou vous revoir.

Samaël, Super-Héros



BOUTIQUE

Ephémère

caritative

DE NOËL



16 >>> 17
DEC DEC

SALLE LI VI QUAREM **BERLOZ**
ENSEMBLE POUR
SAMAËL

*Boutique
Artisans locaux*



*Bar et petite
Restauration*



*Animations
et Ateliers*



SAMEDI

Boutique
de 10:00 à 20:00
Ateliers
14:00 et 18:00
Goûter
apd 16:00
Blind Test
de 20:0 à 02:00

DIMANCHE

Boutique
de 10:00 à 20:00
Ateliers
11:00 et 14:00
Goûter
apd 16:00 avec Papa Noël
Chorale ensemble
18:00 animations chants

MERCI!



Organisateur responsable : Cap'Able Asbl - Lurkin Stéphanie

Rue de l'Eglise 6 - 4257 BERLOZ (Corswarem)

PROGRAMME COMPLET, INFOS/RESERVATIONS SUR WWW.CAP-ABLE-ASBL.BE,
SUR CAP.ABLE.ASBL@GMAIL.COM OU AU 0477/46.77.34 (APPEL & SMS)

TOUS ENSEMBLE POUR SAMAËL
UNE ORGANISATION DE CAP'ABLE ASBL

INFOS ICI



Berloz, Corswarem, Rosoux-Crenwick, à TRAVERS LES ÂGES...

D'après Carine Hougardy et Louis Evrard

V. L'évolution des châteaux et bâtiments du 18 au 20ème siècle.

Berloz

Les châteaux se modifient et celui de Berloz aussi.

Datant du 12ème siècle, il appartenait aux comtes de Berloz jusqu'à la fin du 18ème siècle, il passe par mariage aux barons de Tornaco et par succession au comte de Westerholt, propriétaire actuel.

Au 18ème siècle, le château tombe partiellement en ruines et le seigneur qui s'installe dans l'ancien presbytère jouxtant le château (correspondant au rez-de-chaussée du château actuel) reconstruit un château plus beau. Ce château était au centre d'un grand parc avec un étang alimenté par les eaux de la Mule.

Le châtelain fait construire, près de l'église, le presbytère actuel qui sera achevé en 1767.

L'église, datant de 1608, sera restaurée plusieurs fois mais nous pouvons encore y voir, sur les murs extérieurs, les gisants d'Yvo de Berlo mort en 1562 et son épouse Lowieze van der Meeren, décédée en 1540.

Une crypte, avec 3 sépultures, a été découverte en 1942, sous l'autel, pour Jean-Charles, seigneur de Berlo et comte de Hozémont.

Le château, l'église, le presbytère et la ferme forment l'ensemble castral.

La ferme se trouve à la place de l'ancien château et était autrefois entourée de douves. Au milieu de la cour, Marie-Elisabeth Tornaco fait construire une tour pour rivaliser avec la tour de l'église. La ferme est maintenant totalement indépendante du château.

Au début du 20ème siècle, une route va séparer le château du parc.

Rue du Terminus, une belle ferme en carré, la Ferme du Hêtre Madame, date de 1667.

Dès 1846, Berloz commence à prendre sa forme actuelle.

Corswarem

Le château de Corswarem est déserté par les ducs et comtes de Corswarem et tombe en ruine.

Il se situait à la place du château-ferme de la Botte d'or et dont le logis sera construit au 17ème siècle, au 19ème siècle pour les autres bâtiments et amélioré au 20ème siècle.

L'église St Victor a remplacé une église romane. A l'intérieur, on y trouve des pierres tombales qui datent des 13ème, 14ème et 16ème siècle.

Rue de l'Eglise, nous pouvons admirer une belle ferme en quadrilatère, la Ferme de Hesbaye qui date du 17ème siècle. Cette ferme, romano-gothique, appartenait à l'Abbaye d'Herckenrode et la dîme de Corswarem était récoltée dans la grange. Cette dernière a été incendiée le 1 janvier 1963 et rebâtie.

Rue T. Jacquemin, se trouve la Ferme Baré qui date du 16ème siècle.

Au sommet de notre entité, la Ferme du Moulin et le moulin, appartenant à la famille Jadoul, est une belle demeure qui s'ouvre sur un parc vers la Grand Route.

En 1846, le village est partagé en quatre quartiers :

- " Le quartier du moulin ", au nord du village.

- " Le centre " charpenté par la rue de la Forge, rue des Doules, rue des Prés, rue Mathot (anciennement ruelle de l'Eglise) et rue Théophile Jacquemin.

- " Le quartier de l'église " comprenant, l'église, la Ferme de la Botte d'Or et le noyau bâti de la rue de l'Eglise.

- " Le quartier de la gare ", rue de la Station, rue des Temples et rue Hinnisdaels.

Rosoux

La Seigneurie de Rosoux remonte au 13ème siècle. Elle appartient à la famille Roost jusqu'en 1705 et par différents mariages, aux Stevart et, comme à Berloz, n'a jamais été vendue.

Le château féodal n'existe plus. Le château actuel date du 18ème siècle. Sa particularité est qu'il a deux entrées.

Malgré la disparition de la belle drève de hêtres séculaires, le château garde beaucoup de charme.

L'église et le presbytère datent de la même époque.

Crenwick

Le hameau de Crenwick se développe le long d'une rue.

L'église, aussi appelée oratoire, a été construite en 1873 sur les fondations d'une chapelle en torchis (terre argileuse malaxée avec de la paille hachée).

La nef centrale et le clocher ont brûlé début des années 80. La reconstruction s'est terminée en 1990. Une grande partie des objets (vitraux, autels, chemin de croix, bancs) sont issus de l'ancienne chapelle du Collège St Louis.

A côté de l'église, nous pouvons admirer une ferme en quadrilatère datant du 17ème siècle. La ferme a été restaurée et transformée principalement en logement mais garde sa forme initiale.

Prochain épisode : Evolution de la vie quotidienne du 18 au 20ème siècle.

Pour le CCCA : Sonia Vermeire





Le CCCA à la rencontre du Collège communal

Etat des lieux des villages de la commune de Berloz

Parmi les nombreux projets du CCCA, l'un porte sur la mobilité et les déplacements. Dans ce cadre, certains membres ont réalisé un état des lieux de la commune qu'ils ont soumis au Collège. Leur constat porte sur l'état des chaussées, des trottoirs et accotements, de la signalisation en général et des aires de repos.

Le collège les a remerciés vivement pour leur travail.

Des échanges très positifs et productifs ont permis d'apporter des précisions en ce qui concerne les responsabilités, les possibilités et moyens d'action de la commune.

Entre le moment où l'état des lieux a été réalisé et celui où il a été présenté, certains points relevés ont été en partie solutionnés (réfection

de la rue Terminus, de la rue de Hasselbrouck, certains marquages au sol).

Le Collège est bien conscient qu'il ne faut pas en rester là, il y a encore beaucoup d'améliorations à concrétiser et il s'efforcera de répondre aux attentes dans la mesure des moyens financiers et humains disponibles.

Le Collège souhaite poursuivre ce type d'échanges productifs avec le CCCA et remercie vivement ses membres pour leur implication dans la vie berlozienne.

Pour le Collège communal,
La Bourgmestre



Des berloziens qui se lancent

Nouveautés au cabinet de kinésithérapie de Maxime Scott à Berloz !



C'est en mai 2015 que Maxime Scott a eu la belle opportunité de reprendre le cabinet de kinésithérapie de Pierre Stainier à Berloz. Il entreprit également de réaliser des soins à domicile dans Berloz et ses alentours.

Natif du village et se plaisant de plus en plus dans son activité de thérapeute, de nouveaux projets se sont mis en place pour lui dans notre commune.

Maxime a décidé d'y faire bâtir son propre cabinet.

C'est ainsi que, depuis juillet 2021, les soins se déroulent dans son nouveau cabinet à Berloz.

Vous pouvez y trouver des équipements complets et variés allant de l'appareil à ondes de choc, aux bottes de pressothérapie ou encore un tout nouvel appareil LPG. Ce dernier permet de traiter par des aspirations non-douleuruses différentes affections de la peau comme des cicatrices, des hématomes, des œdèmes et bien d'autres.

Du nouveau du côté équipements mais aussi du côté collaborateurs !

En effet, Maxime ne vous accueille plus seul. L'équipe qu'il a construite pour vos soins se compose dorénavant de 4 kinésithérapeutes diplômés. Vous pouvez retrouver, au sein du cabinet : Maxime et Cassandre les après-midis et soirées, tandis que Clara et Laura sont présentes les matinées.

Cassandre a été la première à rejoindre Maxime et est maintenant présente depuis une petite année.

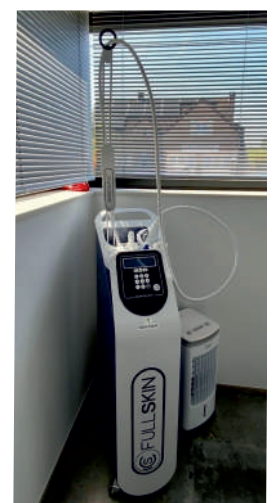
Clara et Laura ont, quant à elles, rejoint le projet en juillet dernier, directement après l'obtention de leur diplôme.

L'équipe nouvellement formée perfectionne continuellement ses connaissances afin de répondre efficacement à vos diverses demandes de soins.

En effet, Maxime, diplômé depuis 2014, a effectué de nombreuses formations complémentaires afin d'étendre son champ de compétences, comme le crochetage, la kinésithérapie respiratoire pédiatrique et adulte, le traitement des mâchoires et des migraines ou encore la thérapie manuelle sportive.

Quoiqu'il en soit, chacun des thérapeutes veillera à rester à l'écoute de vos besoins tout en mêlant sympathie et professionnalisme !

Le nouveau cabinet se situe, à présent, rue de Willine, 57 à Berloz, mais le numéro de téléphone reste inchangé : 0496/31.51.52





Mot de l'ADL

Un nouvel espace de travail partagé à Berloz

*Vous avez besoin d'un espace de travail qui s'adapte à vos besoins ?
Vous recherchez un espace de co-working ?
Vous ne savez pas où organiser vos réunions ?*

Depuis peu, un nouvel espace de travail a ouvert ses portes à Berloz. Amplitude 360° est un lieu polyvalent vous permettant de développer votre entreprise ou de vous implanter dans la région. Grâce à ses espaces flexibles, Amplitude 360° répond à tous types de besoins. En tant qu'entreprise, co-worker, conférencier-e... vous y trouverez forcément une solution adaptée !

Diverses formules sont proposées : bureaux privés ou partagés, espaces de co-working, salles de réunion...

Intéressé-e ? Retrouvez toutes les infos sur le site www.amplitude360.be ou prenez directement rendez-vous pour visiter les lieux.



Où ? Rue de Waremme, 71 à 4257 Berloz.

Contact : 019/33.19.33 | info@amplitude360.be



Un Salon des Entreprises en 2024 – Inscrivez-vous !

En février 2024, l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer lancera son premier salon des entreprises. Celui-ci sera dédié **au secteur de la construction, du jardin et de l'habitat** et aura lieu à Geer.

L'occasion pour les entreprises de la région de présenter leurs services aux citoyens et de se faire connaître dans une ambiance conviviale !



Le SNI, en collaboration avec l'Agence du Numérique, vous propose des webinaires gratuits tout au long de l'année.

Le programme Digital Commerce vise à accélérer la transformation numérique des entreprises par le commerce en ligne et le marketing digital. Dans ce cadre, il vise principalement le secteur de la distribution de proximité (Commerce, HORECA, Tourisme), les TPE, les professions libérales et les artisans.

Les ADL sont partenaires de cette action dont l'objectif est de réduire la fracture numérique, en formant aux outils en constante évolution. Les thématiques phares sont : la visibilité Web, l'e-commerce, le site web et la cybersécurité.

Ces webinaires sont gratuits, il suffit de vous y inscrire.

Retrouvez toutes les infos sur le site : www.sninet.be/fr/formations
ou sur **f** SNI - Syndicat Neutre pour Indépendants 



Votre entreprise dans le répertoire de l'ADL

Tout au long de l'année, l'ADL tient à jour un listing des entreprises des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer. Cette base de données est utilisée afin de vous contacter lorsque nous organisons des activités pour votre secteur ou encore, pour vous offrir une visibilité supplémentaire lorsque des actions sont mises en place. Pour que cet outil soit efficace, votre participation à la mise à jour de vos informations est indispensable.

Vous vous êtes installé(e) sur l'une des quatre communes de l'ADL ? Vous avez déménagé ou changé d'adresse ? Vous voulez vérifier vos données ? -> Contactez-nous : info@adl-bdfg-be !

Le chèque ALE électronique disponible depuis le 1er septembre 2023

De nouveaux outils digitaux afin de moderniser et d'améliorer le dispositif ALE.

Comment commander des chèques électroniques ?

- NOUVEAU NUMERO DE COMPTE BANCAIRE : **BE71 0689 4882 9169** ;
- Le numéro d'autorisation ne change pas / à utiliser en communication structurée ;
- Chèques électroniques disponibles dans le portefeuille du portail en ligne.

Comment les utiliser ?

- Via l'Agence locale pour l'emploi de la commune
Pour toute demande de renseignement, Lola DONNET
> [0471/52.85.05](tel:0471528505) ou
> alem.berloz.verlaine.geer@gmail.com
(de préférence par mail).


Pour rappel voici un aide-mémoire de différents numéros de compte bancaire Sodexo :

Un compte bancaire par produit	
Titres-services	BE 15 0017 7247 4330
Chèque ALE papier	BE 73 0689 4677 1860
Chèque ALE électronique	BE 71 0689 4882 9169

Avantages du chèque électronique :

- **Tranquillité** : plus aucun risque de perte, ni de vol ;
- **Facilité** : plus besoin de compter, trier ou manipuler des chèques physiques ;
- **Suivi** : aperçu complet des prestations, des chèques électroniques et des commandes dans le portail en ligne ;
- **Rapidité** : les chèques électroniques seront disponibles dans le portefeuille électronique dès réception du paiement par Sodexo ;
- **Efficacité** : pas de minimum de commande de chèques (il est possible de commander un seul chèque).

Le choix final du support du chèque vous appartient, en concertation avec votre(vos) prestataire(s). Vous pourrez décider de **passer de l'un à l'autre de manière simplifiée.**

Pour vous accompagner dans cette transition, des brochures informatives sont disponibles auprès de l'ALE de la commune où vous pourrez également obtenir tous les renseignements nécessaires. Vous pourrez retrouver des articles concernant les fonctionnalités du portail et des chèques électroniques sur le site www.ale-wallonie.sodexo.be/utilisateurs/portail 

Mariages



M. Alexandre Pildaer
Et Mme Rosalia Diliberto
Le 15.07.2023



M. Laurent Carbonetti
Et Mme Stéphanie Varlet
Le 29.07.2023



M. Eric Heydendael
Et Mme Céline Jacques
Le 12.08.2023



M. Jérôme Blockman
Et Mme Alison Vyncke
Le 02.09.2023

M. Pierre Devillers
Et Mme Julie Van Mele
Le 16.09.2023



Nécrologie

M. Wilkin Daniel
Né le 30.05.1950
Décédé le 16.07.2023

M. Hans Guillaume
Né le 04.12.1935
Décédé le 18.08.2023

Mme Deruisseau Léa
Née le 09.08.1932
Décédée le 17.08.2023

Mme Lochet Anne-Marie
Née le 03.05.1948
Décédée le 26.08.2023



Projet INFRABEL de fermeture du passage à niveau N°14 à Corswarem



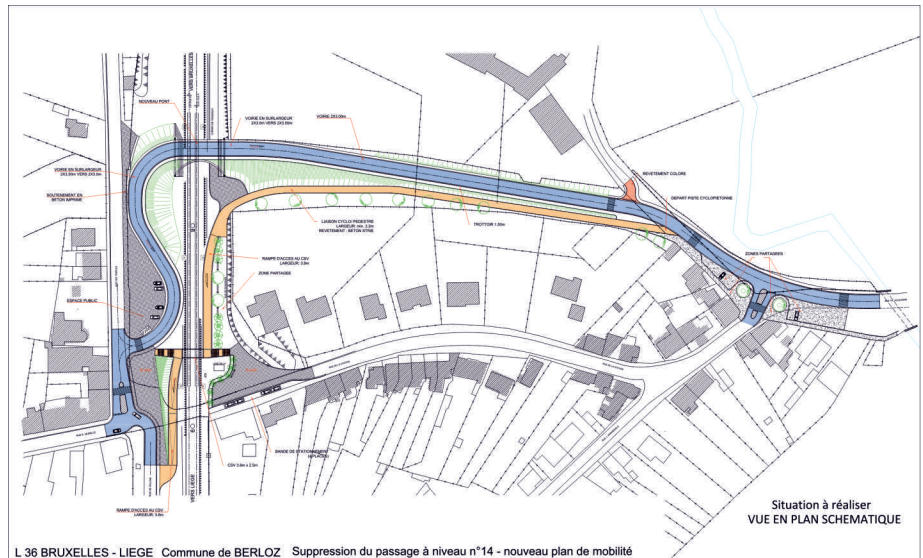
Depuis de nombreuses années, la société INFRABEL développe une politique d'optimisation du trafic rail et de sécurisation des lignes de chemin de fer.

Pour ce faire, la fermeture des passages à niveau du réseau belge est à l'étude depuis les années 70.

Aujourd'hui, une troisième mouture du projet de fermeture du « PN 14 » a été soumise à l'avis de la commune et de ses citoyens.

En fonction des retours, INFRABEL peut adapter son étude et décider de déposer une demande de permis.

S'agissant d'une question de voirie publique, c'est au Fonctionnaire délégué pour notre territoire (Liège II) que revient la décision d'urbanisme.



Trottoirs, rigoles et avaloirs... quelles sont nos obligations ?

Le Règlement général de police administrative comporte toutes les obligations des citoyens permettant une vie harmonieuse au sein de notre village.

Ce règlement est consultable sur le site internet de la commune www.berloz.be/servicescommunaux/autres-services/police-locale-1 ou sur demande à l'administration communale. 

Nous tenons à vous rappeler **2 règles importantes** concernant vos trottoirs et rigoles :

- Sous peine de sanctions administratives, tout riverain est tenu de nettoyer ou de faire nettoyer le trottoir (ou l'accotement aménagé), **la rigole ainsi que la grille de l'avaloir** qui se trouvent devant sa demeure ou la propriété attenante à son habitation, afin d'en assurer la propreté, la salubrité et la sûreté.



Les rigoles et avaloirs doivent être régulièrement dégagés de tout ce qui peut ralentir ou entraver l'évacuation des eaux de pluie et risque de boucher les avaloirs (pierrailles, terre et dépôts en tous genres...) (Article 40 du Règlement général de police administrative).

Ceci est d'autant plus important que de fréquentes précipitations abondantes et soudaines ont été observées à de nombreuses reprises ces dernières années.

- L'hiver approchant à grands pas, n'oubliez pas qu'en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain doit veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant.

En cas d'accident, vous pourriez être tenu responsable si votre trottoir n'a pas été déneigé.



De même, il est indispensable de déneiger les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs.

Merci de votre compréhension.

Des news du CCE

La 1ère réunion du CCE 2023-2024 s'est tenue le 14 septembre



Cette excellente réunion a été très productive : pas moins de 7 projets sont envisagés pour cette année 2023-2024. Le CCE essaiera d'en réaliser un maximum. Deux projets sont déjà en préparation active, c'est ainsi qu'à la réunion suivante, ils ont pu accueillir Michaël Roulant qui leur a fait l'honneur de leur présenter une animation « les CRACS du net » qui leur permettra de concrétiser un de leurs futurs projets.

Le samedi 30 septembre, ce sont les enfants du CCE 2022-2023 qui ont pu profiter d'une chouette journée. Grâce à leur prix remporté dans le cadre du projet Ener'jeunes (pour la réalisation de leur bd photo sur l'énergie dont vous trouverez 2 nouvelles pages ci-après) ils ont pu se rendre à la Maison de la science à Liège pour y bénéficier de 2 animations : le planétarium et une animation sur l'électricité.

Après un joyeux trajet en train, ils ont rencontré deux agents Securail à la gare des Guillemins. Ceux-ci ont, entre autres, expliqué aux enfants des règles de sécurité dans les gares et sur les quais.

Ensuite, les enfants ont pu prendre la navette fluviale jusqu'à la Maison de la science.

Une chouette excursion mais un peu courte, le temps a manqué pour bien profiter de la visite... Une activité à refaire avec les parents !



CONCOURS PHOTO

OUVERT A TOUS ENFANTS ET ADULTES



et de la BD « LES ENER'KIDS
A LA CONQUÊTE DES ENER'G HUMAINES »
réalisée par le Conseil communal des enfants

Comment participer ?

Dans chaque Berl'info, 2 pages de la BD photo, « Les Enerkids à la conquête des Energ'humaines » réalisée par le Conseil communal des enfants (CCE), sont publiées.

Lisez les attentivement et réalisez une photo originale de vous et/ou votre famille, vos amis, voisins... sur un des thèmes de l'énergie abordés dans la BD.

Laissez libre court à votre imagination !



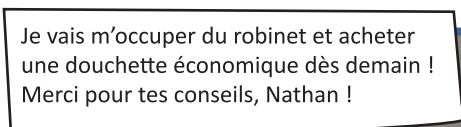
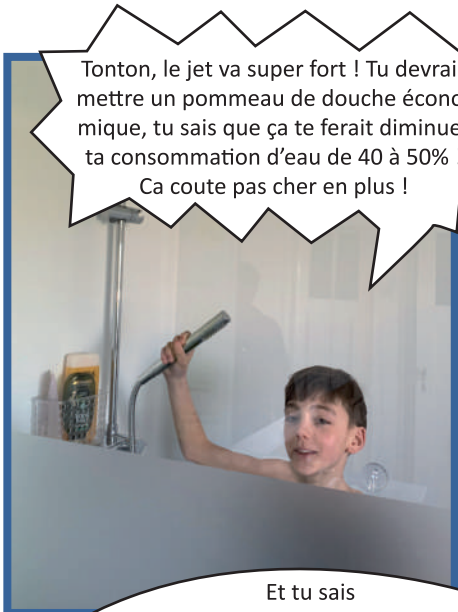
Envoyez votre photo par mail à christine.matagne@berloz.be ou déposez-la à l'administration communale à l'attention du Conseil communal des enfants.

Lors de la séance suivante, les enfants du CCE voteront pour leur photo préférée, la plus originale.

Vous aurez la possibilité de gagner un exemplaire complet de leur BD et un autre cadeau-surprise, en rapport avec le thème des économies d'énergie, bien entendu...



Retrouvez-les Berl'info précédents sur www.berloz.be/commune/bulletins-communaux-berlinfo





À LA CONQUÊTE DES ÉNERGIES HUMAINES



Il serait temps que je repeigne le living, et j'ai envie de changer un peu la décoration



Regardez ce que j'aimerais bien comme couleur et comme lampe



Mais mamy, tu sais qu'avec des murs foncés tu vas devoir doubler, ou même tripler la puissance d'éclairage ? Il vaut mieux mettre des couleurs claires !



Et les abat-jours foncés peuvent réduire de 75% la lumière !



C'est vrai ?



Alors je vais suivre vos conseils. Après tout, c'est vous les spécialistes, les Enerkids !



“Jerénovemamaison.be”, une plate-forme qui vous accompagne dans vos rénovations énergétiques !

Votre trajet personnalisé vers le label A et la réduction de vos factures énergétiques.

Une maison bien rénovée est confortable, écologique et économique.

Le Service public de Wallonie Energie vous propose une toute nouvelle plateforme de test, conçue pour vous accompagner à chaque étape de votre projet de rénovation, de la conception à la réalisation.

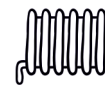
Il s'agit d'une phase expérimentale de cette plateforme que vous êtes invité à rejoindre, l'inscription est gratuite.

Vous y serez guidé pour choisir les solutions les plus adaptées à votre maison et à votre budget, afin d'optimiser sa performance énergétique et d'assurer votre confort.

Demandez votre trajet de rénovation gratuit et participez activement à cette expérience unique.



PLUS D'INFOS ?



Sur le site www.energie.wallonie.be ou directement sur le site de la Plate-forme : www.jerenovemamaison.be

Cet outil vous servira de base pour réfléchir à vos travaux de rénovation. Il est conseillé de se faire, ensuite, accompagner par un conseiller en énergie ou auditeur, ou encore par l'écopasseur pour bien interpréter les informations.

Anne-Catherine LEFEVRE, écopasseuse : 019/33.99.92 - 0484/44.46.20 | anne-catherine.lefevre@berloz.be



Rénovations

Jerénovemamaison.be,
une plateforme d'accompagnement pour vos rénovations énergétiques.

 ENERGIE WALLONIE.BE



Les achats groupés d'énergie de la commune de **Berloz**

En partenariat avec  **wikipower**

Réduisez vos factures d'énergie facilement grâce à l'achat groupé !

Après une hausse fulgurante en 2022, **les prix de l'énergie ont fortement diminué cette année** et le marché se stabilise progressivement. Le moment est donc idéal pour **revoir votre contrat d'électricité et de gaz**, et ainsi réduire vos factures.

Cependant, la **diversité des offres proposées** par les fournisseurs d'énergie rend la comparaison particulièrement complexe. Afin de vous permettre d'opter pour une **formule avantageuse en toute simplicité**, la **commune de Berloz** organise un achat groupé d'électricité et de gaz en collaboration avec Wikipower. Vous bénéficierez ainsi de **l'accompagnement personnalisé d'experts** en énergie, du début à la fin de votre contrat.

Le principe est simple : nous réunissons un grand nombre de consommateurs afin de **négoier les meilleurs prix possible auprès des fournisseurs**. Vous recevez ensuite une offre personnalisée que vous êtes libre d'accepter ou non.

Pour maximiser vos avantages, la **commune de Berloz** vous propose les **achats groupés** suivants* :

Électricité 100%
verte et belge

-105 €



Gaz
naturel

-140 €



Photovoltaïque

-650 €



Travaux d'isolation -500 €



LED

-140 €



Vous êtes intéressé par cette démarche solidaire ? Inscrivez-vous **gratuitement** (et sans obligation d'achat) **jusqu'au 30 novembre 2023**, via :

www.berloz-energie.be



019/86.99.97



Les tarifs précis seront communiqués mi-novembre.

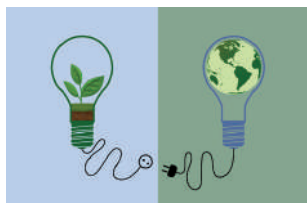
Vous souhaitez plus de renseignements ?

Séance d'information à la population



Lundi 20 novembre 2023 à 19h00

Salle La Berle (Rue Richard Orban, 1 à 4257 Berloz)



* le montant des économies est basé sur des consommations moyennes ou des coûts moyens de travaux.

Le jogging communal du 3 septembre

Plus de 70 joggeuses et joggeurs se sont donné rendez-vous ce premier week-end de septembre.

C'est sous la brume que le départ a été donné à 10h30 pour les 6 et les 11 Km.

Ce jogging, qui ne fait pas partie d'un challenge, permet aux joggeurs de courir pour le plaisir et dans la bonne humeur.

Les 6 Km ont été bouclés en 00:22:40 par Killian VRANKEN - catégorie Senior. John John MATERNE finit premier Berlozien en 00:24:31 - catégorie Senior également.

Le Berlozien Pascal LEMAITRE finit premier vétéran en 00:25:45 et la Berlozienne Mina FRACARRI termine première dame vétéran en 00:36:28.

Les 11 Km ont été parcourus en 00:42:17 par Damien RAMLOT - catégorie senior, suivi de peu par notre premier Berlozien Philippe ETIENNE en 00:43:02.

Notre première dame et surtout Berlozienne n'est autre que Barbara BOGDANSKA en 00:51:29.

Encore merci à tous les participants, jeunes et moins jeunes, et merci à l'équipe du Sprinter Club Berloz, section jogging, pour la nombreuse participation de ses sportifs.

Merci aussi à tous les signaleurs et bénévoles qui ont consacré de leur temps pour cette organisation qui s'est soldée par une belle réussite sportive.

Votre échevin chargé du sport.



L'annulation du tournoi de pétanque, une triste mais inévitable décision...

Le dimanche 6 août 2023 vers 10h, des représentants communaux se sont rendus au terrain multisports, avec le Sprinter Club, afin d'évaluer l'état des terrains suite à la météo catastrophique des dernières heures. Il a bien fallu constater que beaucoup de terrains étaient gorgés d'eau et impraticables. En concertation avec le Sprinter Club qui devait gérer le bar et la restauration, il a été décidé d'annuler le tournoi du jour, d'autant plus que les prévisions météorologiques pour les heures suivantes n'étaient guère meilleures. Malheureusement, vu l'agenda très chargé du Sprinter club pour les mois suivants, il était impossible de trouver une date pour reporter le tournoi. Rendez-vous donc l'année prochaine, sous une météo plus clémente.

Excursion des jeunes au Mémorial Van Damme

C'est le vendredi 8 septembre dernier, sous une chaleur écrasante, que 21 jeunes ont eu la chance d'assister, au stade Roi Beaudouin, au 47^{ème} show d'athlétisme mythique : Le Mémorial Ivo Van Damme.

Après un trajet en car éprouvant à cause des températures très élevées, accompagnés par 4 encadrants et une dizaine de parents, les enfants ont découvert, émerveillés, le spectacle qui s'offrait à eux.

Saut à la perche, en longueur, en hauteur, lancer du poids et du javelot, courses 100m, 400m, 800m, 1500m... avec haies, sans haies, remise des prix, tours d'honneur des vainqueurs, sans oublier les traditionnelles « Ola » faisant le tour du stade, il y avait de quoi éblouir les enfants qui ont aussi eu la chance, pour certains, d'obtenir l'un ou l'autre autographe de sportif de renommée.

Mais ce n'est pas tout... Queen Makoma, chanteuse néerlandaise, finaliste de la version néerlandaise d'Idols et qualifiée par le jury de 'nouvelle Tina Turner' s'est produite devant les 30 000 spectateurs présents dans le stade, lors d'un magnifique concert, en hommage à la star dont elle chante les grands tubes.

Pour clôturer la soirée, en lieu et place de l'habituel feu d'artifice, les enfants ont pu admirer, cette année, un superbe show laser très impressionnant.

Tous sont retourné fatigués mais les yeux remplis d'étoiles.

